

FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
263 rue de Paris - Case n° 424 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. : 01.55.82.89.30 - Fax : 01.55.82.89.29
E-MAIL : contact@portsetdocks.org

Documentation Générale n° 102
Circulaire Portuaires n° 35
(Dockers + Salariés des établissements portuaires)

Montreuil,
le 15 novembre 2018

Annonce du Premier Ministre
dans le cadre du CIMER (*Comité Interministériel de la Mer*)
du 15 novembre 2018

- ***Modèle économique des ports***
- ***Gouvernance***
- ***Stratégie nationale portuaire***

Camarades,

La Fédération vous joint le dossier presse ainsi que le discours du Premier Ministre prononcé lors du Comité Interministériel de la Mer (CIMER).

Au-delà de l'ensemble des sujets évoqués, trois thèmes, sans surprise concernent les ports.

Modèle économique des ports

Le gouvernement souhaite que les Grands Ports Maritimes passent d'un modèle de ports aménageurs à un modèle entrepreneurs ???

Il souhaite stabiliser le régime fiscal dans le cadre de la loi « Pacte » vis-à-vis de l'impôt sur la société, harmoniser nationalement la règle d'application de la taxe foncière.

Enfin, le gouvernement souhaite soutenir les ports avec l'objectif d'un financement à 100 % du dragage et jusqu'à 75 % pour les missions régaliennes (*polices, sûreté, capitainerie, sécurité,...*).

En contrepartie, les ports devront maîtriser leurs dépenses dans les matières régaliennes par des contrats d'objectifs et de moyens ???

Par contre rien sur les dividendes scandaleux reversés par les GPM à l'Etat.

Stratégie nationale portuaire

L'Etat envisage dans les 6 mois la mise en place d'une véritable stratégie nationale portuaire.

Il utilisera la LOM pour prendre en compte les investissements nécessaires.

Gouvernance

Suite aux différentes missions engagées depuis plus de 6 mois, le gouvernement fait les choix suivants :

- Mise en place d'un Conseil Interportuaire pour l'axe Nord.
- Création d'un Groupement d'Intérêt Economique pour l'axe Méditerranéen Rhône-Saône réunissant les ports de Marseille/Fos, Sète, Toulon, Nice, Port la Nouvelle, Port-Vendres.
- Pour la Vallée de la Seine, le gouvernement prévoit d'engager la concertation par un préfigurateur pour fusionner les ports du Havre, Rouen, Paris dans un établissement public doté de trois implantations territoriale pour le 1^{er} janvier 2021.
Le préfigurateur sera chargé d'ici 2020 d'ouvrir les chantiers d'harmonisation sociale en veillant aux spécificités de chaque place portuaire, proposer un contrat pluriannuel d'objectifs entre le port et l'Etat et élaborer le projet stratégique.
- Enfin pour les façades maritimes de l'Atlantique, l'Etat examinera de manière favorable les demandes des collectivités qui souhaitent reprendre la gestion des GPM.
En cas contraire, l'Etat restera à la manœuvre.

La Fédération n'est pas surprise de ces annonces qui sont dans la continuité du discours du Premier Ministre, il y a 1 an à Brest.

La Fédération a déjà sollicité une rencontre avec la Ministre afin d'obtenir des explications sur ces orientations qui feront **l'objet d'une analyse et d'un débat sur notre stratégie de lutte lors de l'Assemblée Générale du 20 novembre et du Bureau Fédéral du 21 novembre.**

La Fédération, au travers de notre document fédéral, est très inquiète de ces choix sur l'emploi des travailleurs, de leurs conditions sociales et reste très sceptique sur l'intérêt pour le développement de nos ports.

La Fédération rappellera au Ministère nos oppositions, nos inquiétudes et saura porter nos propres revendications pour défendre l'intérêt des Dockers et des Travailleurs Portuaires.

**Tous unis, solidaires et combatifs
au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.**

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat